



**FEJ**  
FONDS  
D'EXPÉRIMENTATION  
POUR LA  
JEUNESSE

« ENVIE d'ENTREPRENDRE »  
« LYCEE PROFESSIONNEL DU BOIS DE  
MURAT »

NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)



## INTRODUCTION

---

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires, selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

La note de restitution finale du porteur de projet analyse le déroulement de l'expérimentation au regard des objectifs fixés initialement. Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.

L'analyse des résultats effectifs de l'expérimentation relève du rapport final établi par l'évaluateur, qui rend compte de la capacité des dispositifs testés à atteindre leurs objectifs et explicite les résultats obtenus, dans le contexte et les conditions de mise en œuvre propres à l'expérimentation. A noter que le rapport de l'évaluateur n'a pas à être validé ou rédigé par le porteur de projet.

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site [www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr).



## FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

<b>THÉMATIQUE : RÉUSSITE SCOLAIRE</b> <b>NUMÉRO DU DISPOSITIF : APSCO3_51</b>
<b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ</b>
<b>Titre du dispositif : Envie d'Entreprendre</b>
<b>Objectifs initiaux :</b> Le projet consistait à la mise en œuvre d'un dispositif favorisant de façon intégrée et progressive l'accès à la création ou la reprise d'une entreprise pour les élèves issus du lycée professionnel.
<b>Public(s) bénéficiaire :</b> Elèves de bac professionnel – filière bois.
<b>Descriptif du projet :</b> Une mini-entreprise a été créée au sein du lycée. Cette entité a été transformée en entreprise sous forme de portage salariale avec l'aide d'une coopérative d'activité et d'emploi et l'accompagnement financier de la Région Auvergne. Au 5 juillet 2013, trois des élèves participant au projet auront quitté le lycée et seront devenus entrepreneurs-salariés au sein de leur entreprise « Les Gueules de Bois »
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> Implantation de l'entreprise en ZRR, Pays de de Murat. / Rayonnement du projet : Auvergne, Limousin, Rhône-Alpes. / Zone de chalandise de l'entreprise finale : Massif Central.
<b>Valeur ajoutée du projet :</b> Ce projet a permis : De démontrer qu'il existe un vivier peu exploité de créateurs d'entreprises dans les lycées professionnels. / De développer des outils et des stratégies spécifiques au développement de l'esprit d'entrepreneuriat chez les très jeunes. / De solliciter et de mettre en réseau un certain nombre d'acteurs autour de la problématique de l'emploi chez les jeunes (collectivités locales habitants, familles, entreprises, ARDTA, APCE, EPA, MOOVJEE, CCI...). / De démontrer enfin que la pédagogie de projet est un outil efficace, pertinent et particulièrement bien adapté au développement de l'esprit d'entreprise.
<b>Partenaires opérationnels :</b> (1) Partenaires initialement visés dans la convention : association RELET et ARDTA (2) Partenaires effectifs du projet : EPA, MOOVJEE, APPUY CREATEURS, APCE, CCI, EGEE, RELET
<b>Partenaires financiers :</b> (1) Partenaires initialement visés dans la convention : ARDTA (2) Partenaires effectifs du projet : ARDTA
<b>Durée de l'expérimentation :</b> (1) Date de démarrage : Décembre 2011 (2) Durée effective du projet en nombre de mois : 20 mois
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de l'établissement : Lycée professionnel Joseph Constant</b> <b>Académie : Clermont Ferrand</b> <b>Ville : Murat</b>
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure : CREDOC</b>



# PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

---

## Sommaire

---

### Introduction p.5

### I. Rappel des objectifs du projet

### II. Public bénéficiaire du projet

#### A. Analyse quantitative - annexe 1

#### B. Analyse qualitative

1. Public initialement visé p.6
2. Bénéficiaires directs p.7
3. Bénéficiaires indirects p.7

### III. Déroulement du projet

#### A. Actions mises en œuvre p.8

#### B. Partenariats p.9

#### C. Pilotage p.9

### IV. Résultats du projet

#### A. Enseignements p.10

#### B. Facteurs de réussite p.10

#### C. Difficultés rencontrées p.10

#### D. Poursuite du projet p.11

#### E. Transférabilité du dispositif p.11

## Conclusion

---

# Introduction

## I. Rappel des objectifs du projet

« **Envie d'Entreprendre** » est un dispositif de tutorat et d'accompagnement à l'attention des jeunes en faveur de la création et la reprise d'entreprises de la filière bois.

- Objectifs : favoriser l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes, accompagner les projets de création et de reprise d'entreprises de la filière bois sur le territoire, décloisonner la formation scolaire et le milieu de l'entreprise.
- Actions : le dispositif se décline en trois phases :

1. **Sensibilisation et découverte.**
2. **Expérimentation des projets**
3. **Accompagnement vers l'autonomie.**

- **PHASE 1 – SENSIBILISATION ET DECOUVERTE.**

Sensibilisation et découverte à destination d'élèves de lycée professionnels sur la base du volontariat. La phase 1 se décline en deux temps : la participation au concours « Créez votre entreprise » organisée par la CCI Cantal à destination des lycéens et une des interventions in situ d'experts de la filière bois. L'objectif est de se familiariser avec les problématiques de la création d'entreprise (étude de marché, définition du produit...) et de construire les bases d'un projet en vue d'une viabilité économique (compétences requises, financements, faisabilité technique). L'action est complétée par « le forum coopératif du bois » organisé au lycée – il s'agit d'un temps de rencontre entre les lycéens et divers acteurs de la filière seconde transformation bois dans une optique de découverte de la réalité professionnelle de cette branche.

- **PHASE 2 – EXPERIMENTATION DES PROJETS.**

En l'espace d'une année, les participants, toujours sous statut scolaire, créent une entreprise et testent sa viabilité. Ils disposent d'un accompagnement à tous les niveaux du projet : expertise, étude de faisabilité, formalités administratives, élaboration des statuts, fabrication des produits, vente... Une structure est créée dans le cadre du dispositif « mini-entreprise » sous l'égide de EPA (Entreprendre pour Apprendre). Les lycéens participent au concours régional des mini-entreprises et tentent de se qualifier pour le concours national. Par ailleurs ils élaborent les maquettes de leur produit et commencent à chercher des débouchés de vente. Au printemps ceux qui le souhaitent déposent individuellement ou en groupe une candidature pour les « résidences d'entrepreneurs ».

- **PHASE 3– Accompagnement vers l'autonomie.**

Les participants préparent leur sortie du cadre scolaire et la pérennisation de leur projet d'entreprise. Ils préparent leur candidature pour leur dispositif « résidences d'entrepreneurs » - les bénéficiaires se verront mettre à disposition un accompagnement financier, technique, matériel et juridique pendant toute la durée de la résidence. En partenariat étroit avec le lycée, la Communauté de Communes du Pays de Murat et l'ARDTA mettent en œuvre les résidences. Elles pourront se décliner selon 3 formules possibles et éventuellement complémentaires : la résidence courte, la résidence longue et la mise à disposition d'un logement passerelle. Elles ont pour objectif de construire et de tester la viabilité d'un projet de création ou de reprise d'entreprise.

## II. Public bénéficiaire du projet

### A. Analyse quantitative

**Restitution du porteur de projet - APSCO1, APSCO2, APSCO3**  
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation  
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Identifiant établissement	APSCO3_51	Nom de l'établissement	LP Joseph Constant	
	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2011-2012	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2012-2013	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>				
Jeunes	90	60	150	4
Adultes	2	3	5	0
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	<b>92</b>	<b>63</b>	<b>155</b>	<b>4</b>

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
<b>1. Jeunes</b>	
<b>Âge</b>	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	30
16-18 ans	54
18-25 ans	66
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
<b>Situation</b>	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	30
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	120
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
<b>Niveau de formation</b>	
Infra V	
Niveau V	30
Niveau IV	120
Niveau III	
Niveau II	
Niveau I	
<b>Sexe</b>	
Filles	23
Garçons	127
<b>2. Adultes</b>	
<b>Qualité</b>	
Parents	
Enseignants	2
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : chef d'entreprise	1
Autres : élus	2

Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	Réalisation
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?</b>	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Non

**Remarques**

Remarque 1: dans le projet initial, le projet contenait 3 actions. L'action 1 (sensibilisation et découverte) et 3 (accompagnement vers l'autonomie) n'ont pas varié en termes de nombre de bénéficiaires, mais l'action 2 (expérimentation) ne concerne que 14 lycéens au lieu des 80 annoncés. Neuf auditeurs de GRETA ont également bénéficié de l'action 1 bien qu'ils n'étaient pas annoncés dans le projet ainsi que des collégiens.

Remarque 2: l'action est inter-régionale si l'on considère que des partenariats ont été noués avec des structures d'autres régions. Mais les bénéficiaires de l'expérimentation sont issus d'un établissement en particulier.

## **B. Analyse qualitative**

### **1. Public initialement visé**

L'ensemble des élèves de l'établissement devait être associé au dispositif de sensibilisation quel que soit leur cursus dès l'année de première et jusqu'en dernière année avec néanmoins un processus de sélection dans la dernière phase du projet.

#### **Les filières ciblées :**

- Bac Pro Technicien Constructeur Bois
- Bac Pro Technicien Menuisier Agenceur
- Bac Pro Artisanat et Métiers d'Arts option ébénisterie.
- CAP Arts du Bois en 1 an post Bac

#### **Les classes ciblées :**

- Actions de sensibilisation : les premières (2 groupes en année 1 et 3 groupes en année 2)
- Actions d'expérimentation : les terminales et les CAP (3 groupes en année 2)
- Résidence jeunes entrepreneurs : les candidats qui auront été sélectionnés à l'issue de leur candidature (3 places maximum par an).

### **2. Bénéficiaires directs (jeunes directement touchés par les actions mises en œuvre dans le cadre du projet)**

Les jeunes touchés par les actions de sensibilisation :

- Année 1 et 2 : L'ensemble des lycéens inscrit dans l'établissement à l'occasion des actions menées lors du forum annuel organisé par le lycée autour de la filière bois.
- En année 1 : également des jeunes adultes en formation GRETA au sein du lycée.
- En année 2 : également les collégiens du collège voisin.

Les jeunes touchés par les actions d'expérimentation :

- En année 1 et 2 : 12 jeunes de première, terminale et de CAP post bac qui ont participé au dispositif de tutorat à la création d'entreprise.

### **3. Bénéficiaires indirects (personnes non visées par le projet mais pour lesquelles celui-ci a pu avoir des répercussions – ex : parents, professionnels ...)**

Les représentants et techniciens des structures qui ont été impliquées dans le suivi des jeunes entrepreneurs :

EPA, MOOVJE, APCE, CCI, APPUY CREATEURS, ARDTA, EGEE

Les élus de collectivités locales ayant soutenu et accompagné le projet :

Communauté de Communes du Pays de Murat, Commune de Murat.

Toutes les personnes devenus membres ou actionnaires de la mini-entreprise :

Familles, habitants, représentants associatifs.

L'ensemble de la communauté éducative du lycée Joseph Constant.

### III. Déroulement du projet (deux pages maximum)

#### A. Actions mises en œuvre

##### Mode de repérage et de sensibilisation des bénéficiaires

Une consultation a été lancée à l'automne 2011 parmi tous les premières et terminales du lycée afin de constituer un groupe de volontaires. Le groupe s'est mis en place début 2012. Il a fonctionné de façon hebdomadaire hors temps scolaire.

##### Principales actions menées (par phase)

- Février 2012 : présentation du projet aux élus locaux + prise de contact avec association EGEE + prise de contact avec un expert filière bois.
- 30 mars 2012 - **présentation du projet lors du forum annuel lycée** + intervention de l'entreprise Ambiance Bois sur les entreprises coopératives + échange avec le sénateur Pierre Jarlier.
- 5 avril 2012 - **Concours CCI Créez Votre Entreprise : 2ème place.**
- 16 mai 2012 - première partie audit par le CREDOC
- 18 juin 2012 – présentation du projet en conseil communautaire / **inscription de l'expérimentation dans la seconde charte forestière du territoire.**
- 26 avril – présentation du projet au CA du lycée + lancement des souscriptions.
- 26 juin 2012 - Formation « mini- entreprises » avec l'EPA avec les bénéficiaires.
- 19 septembre – lancement des premiers prototypes.
- 18 octobre 2012 – Participation au Forum du télétravail à Murat.
- 5-6 décembre 2012 - **Présentation du projet et intervention aux journées de l'OPPE organisée par APCE à Grenoble.** Lancement du projet « Ent'reprendre » avec l'IAE de Grenoble.
- 18 décembre 2012 - **assemblée générale de la mini-entreprise**
- Janvier 2013 – candidature des GDB pour un Leonardo Partenariat avec 7 partenaires européens.
- 21mars 2013 - Visite de ScandiBois en présence de la sous-préfète et présentation du projet.
- 22 mars 2013 – **Forum du lycée : Présentation du projet aux collégiens de Murat.** Tournage d'un film promotionnel organisé par le RELET.
- 23 mars 2013 – Présentation de l'entreprises aux Portes ouvertes du lycée professionnel Joseph constant à Murat
- Mars 2013 – dépôt de la candidature « Résidence Longue » auprès de l'ARDTA.
- 17- 18 -19 mai 2013 – 25 ans d'Ambiance bois – présentation du projet + stand + intervention sur le forum « Autogestion ».
- Avril 2013 – lancement de la candidature pour AUVERBOOST.
- 23 mai 2013– livraison de la première commande à la commune de Murat.
- 24mai 2013 - concours des mini-entreprises à Vulcania. **Prix Développement Durable.**
- 30 mai 2013 – participation au concours MOOVJEE – **prix challenger / 1 an de mentorat par un chef d'entreprise.**
- 6 juin 2013 – lancement de la candidature FSE 421.
- 6 juin 2013 – passage en comité et **validation de la candidature « résidence longue » par l'ARDTA.**
- 13 juin : **Trophée DCF – prix performance commerciale et management.**
- 15 juin 2013 – dépôt de la candidature projet EXPRESSO (dispositif de crowdfunding porté par les Cigales Auvergnés).
- 18 juin – audit CREDOC.
- 25 juin 2013 – Assemblée générale de clôture de la mini-entreprise.
- Juillet 2013 - **3 participants deviennent entrepreneurs salariés chez Appuy Créateurs avec l'entité les Gueules de Bois.**
- Septembre 2013 – le dispositif de tutorat auprès des Gueules de Bois est transmis à un chargé de mission de la Communauté de Communes dans le cadre du dispositif « résidence longue ».

##### Durée des actions (en semaine ou en mois)

Projet « Envie d'Entreprendre » - 18 mois.

Atelier hebdomadaire les Gueules de Bois – 18 mois.

Forum coopératif du bois – sensibilisation à l'entrepreneuriat – 4 jours

Mini-entreprise – 6 mois

Résidence longue ARDTA – 4 mois



### Territoire(s) d'expérimentation des actions

Lieu d'implantation du dispositif – commune de Murat. Implantation de l'entreprise en ZRR - Pays de Murat. Rayonnement du projet : Auvergne (concours régionaux), Limousin (forum Ambiance Bois), Rhône-Alpes (journées APCE). Zone de chalandise de l'entreprise finale : Massif Central.

### Ressources humaines et moyens logistiques mobilisés

L'enseignante d'anglais piloté le projet sur les deux années. Elle a suivi le groupe Les Gueules de Bois de façon hebdomadaire, a suivi les diverses candidatures, a géré la mise en réseau de tous les acteurs. Elle s'articulera avec l'ARDTA et la Communauté de Communes pour assurer la transmission du tutorat à l'automne 2013.

Un professeur d'enseignement professionnel a assuré l'aide à la fabrication à l'atelier.

Deux professeurs d'enseignement professionnel ont assuré tout le suivi design de la fabrication.

Environ une douzaine d'intervenants extérieur ont également régulièrement accompagné le groupe : association RELET, expert filière bois, élus, techniciens des chambres consulaires, chargée de mission EPA, ARDTA, Appuy Créateurs, CIDJ, les Cigales Auvergnaises, association Egée, entreprise Ambiance Bois, le CREDIS, IAE Grenoble, APCE...

Le lycée a signé une convention de mise à disposition du plateau technique pour permettre la fabrication des commandes.

### Outils de communication développés

- 15 mars – présentation du projet à l'assemblée générale du Crédit Agricole de Murat.
- Avril 2012 – article dans « l'écho de la Communauté de communes du Pays de Murat »
- Avril 2012 - article dans « Cantal Eco »
- 19 décembre 2012- interview de la radio Totem
- 18 décembre 2012 - l'assemblée générale de la mini-entreprise
- Janvier 2013 – article dans « la Dépêche »
- Janvier 2013 - Mise en ligne du site internet « Les Gueules de Bois »
- Février 2013 - Interview des GDB diffusée sur France 3
- Février 2013 – Impression et diffusion des cartes de visite
- Mars 2013 - article dans le journal « l'Union »
- Mai 2013 – article dans la Montagne et dans la Dépêche.

## B. Partenariats

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Partenariat financier ou opérationnel	Partenariat existant ou nouveau	Rôle dans le projet
RELET	association	Opérationnel	existant	Organisation des forums
ARDTA	Région	financier	existant	Résidence Longue
EPA	association	opérationnel	nouveau	Suivi mini-entreprise
AMBIANCE BOIS	entreprise	opérationnel	nouveau	Parrainage de l'entreprise
EGEE	Association	opérationnel	nouveau	Préparation concours
APPUY CREATEUR	CAE	opérationnel	nouveau	Portage salarial
CIGALES AUVERGNE	association	opérationnel	nouveau	Crowdfunding
APCE	association	opérationnel	nouveau	Journées OPPE
CIDJ	association	opérationnel	nouveau	Auverboost
CCI	Chambre consulaire	opérationnel	nouveau	Créez votre entreprise

## C. Pilotage

Le projet n'a pas fait l'objet d'un comité de pilotage mais la mini-entreprise a organisé deux AG avec l'ensemble des acteurs. Un référent unique a fait un travail de coordination avec l'ensemble des partenaires. Le suivi de projet s'est effectué à l'aide d'une feuille de route et d'un calendrier prévisionnel mis à jour régulièrement et transmis au chef d'établissement.

## **IV. Résultats du projet (trois pages maximum)**

### **A. Enseignements**

- L'acquisition d'une expérience concrète de création d'entreprise de A à Z.
- Autonomisation quasi-totale des bénéficiaires à la sortie du dispositif.
- Le développement de compétences très peu développées dans les enseignements traditionnels (prise de responsabilité, créativité, réactivité, initiative, autonomie...)
- La capacité des bénéficiaires à développer des stratégies de remédiation actives.
- Développement d'une pédagogie axée sur la confiance réciproque, le défi, la valorisation.
- Le constat que le lycée professionnel est un vivier sous-estimé d'entrepreneurs.
- Le rapprochement entre les acteurs de l'entreprise et le lycée.
- La possibilité de réconcilier le monde de l'enseignement et celui de l'entreprise en mettant en avant des modèles d'entrepreneuriat différents.

### **B. Facteurs de réussite**

- L'implication totale des bénéficiaires (ce projet a été mené sur la base du volontariat).
- La proposition d'un modèle d'entreprise alternatif qui a remporté l'adhésion.
- Le succès du « learning by doing » auprès des bénéficiaires.
- L'implication du territoire, des habitants et des élus.
- L'accompagnement d'acteurs spécialistes de la création d'entreprise.
- La couverture médiatique / le buzz autour du projet.
- Le soutien de la direction, notamment en termes d'aménagement du temps de travail.
- La dotation horaire pour assurer le pilotage du projet.
- Les contenus très concrets du projet.
- La valorisation des bénéficiaires et la motivation qui en a découlé.
- Le soutien des nombreuses personnes ressource qui ont accompagné certaines étapes clés du projet.

### **C. Difficultés rencontrées**

- L'écart important entre les aptitudes des bénéficiaires et les exigences du projet au démarrage.
- La nécessité pour les bénéficiaires de s'investir complètement en dehors du temps scolaire.
- La non reconnaissance des acquis dans le champ scolaire.
- Le manque de reconnaissance de la culture de projet, et le manque de d'expérience dans ce domaine.
- Le retard du versement des financements qui a retardé beaucoup le démarrage du projet et raccourci le temps de travail effectif.
- La crainte face à une grande autonomisation des élèves qui pilotent leur propre apprentissage.
- L'inadéquation entre un cadre scolaire fixe et un dispositif qui demande beaucoup de réactivité.

## D. Poursuite du projet

*Préciser si vous poursuivez la mise en œuvre du projet avec les mêmes modalités (public bénéficiaire, actions menées, partenariats, pilotage ...).*

Trois des bénéficiaires continuent le projet en dehors du dispositif de tutorat et créent leur entreprise, dans le cadre d'une résidence d'entrepreneurs soutenue par l'ARDTA. Un second dispositif d'accompagnement financier est à l'étude avec le CREDIS Auvergne pour prendre le relais après la fin de la résidence ARDTA qui dure quatre mois.

Le dispositif de tutorat lui-même ne pourra sans doute pas être reconduit au sein du lycée malgré le succès du projet. Les financements accordés dans le cadre de l'expérimentation avaient permis de débloquer les moyens nécessaires à la conduite du projet mais ceux-ci prennent fin avec l'expérimentation. Un tel dispositif nécessiterait d'autre part un aménagement conséquent de l'emploi du temps des élèves.

Le partenariat avec l'entreprise Ambiance Bois va perdurer au-delà du projet, à l'échelle du territoire.

**Le lycée a déposé auprès du rectorat en partenariat avec l'IAE de Grenoble une proposition pour la création d'une formation expérimentale en alternance post-bac en faveur de la création/reprise d'entreprise. Le dispositif a été baptisé « ENT'REPRENDRE ». Il est joint en annexe.**

## E. Transférabilité du dispositif

*Préciser les conditions qui vous semblent nécessaires pour transposer ce dispositif.*

Les facteurs de réussite de ce projet sont : le volontariat des bénéficiaires, la mise en réseau tous les acteurs et la coopération qui en a suivi, la pédagogie de projet mise en œuvre. Certains aspects ne sont sans doute pas transférables car ils reposent sur un contexte local. On retiendra cependant parmi les conditions à réunir:

- **L'intégration de l'entrepreneuriat dans le cursus scolaire non pas comme une matière traditionnelle mais comme un sujet d'action et d'expérimentation (Learning by doing).**
- L'intégration de la pédagogie de projet dans la culture de l'enseignement, ce qui implique de la sensibilisation et de la formation auprès des enseignants.
- Le développement de la coopération entre le monde de l'entreprise et celui de l'enseignement notamment par la mise en avant de modèles entrepreneuriaux alternatifs.
- La mise en réseau de TOUS les acteurs pour une coopération transversale et complémentaires.
- La nécessité de s'appuyer sur des bénéficiaires qui ont fait le choix d'entre dans le tutorat.

## Conclusion

*Cette conclusion est tirée du document de travail « PROPOSITIONS POUR LA CREATION d'UNE FORMATION EXPERIMENTALE BAC+2 EN ALTERNANCE » co-rédigé par Jean-Pierre Boissin, coordinateur national du plan d'action Entrepreneuriat Etudiants (PEE), missionné par les ministres de l'enseignement supérieur et de la recherche et des PME, et Sarah Bienaimé, enseignante chargée du pilotage du dispositif « Esprit d'Entreprendre. »*

### POURQUOI SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT DES « JEUNES BAC PRO »?

L'entrepreneuriat est une source de convergence entre la situation actuelle des jeunes diplômés de bac pro et les besoins de l'économie. D'autre part, la reprise-transmission constitue en effet un levier pour accélérer l'entrepreneuriat de jeunes.

#### ➤ **Un gisement de candidats à la création-reprise d'entreprise.**

Les lycées professionnels représentent aujourd'hui un énorme gisement d'entrepreneurs potentiels. Le profil de ces jeunes est particulièrement intéressant dans la mesure où le geste professionnel de base est acquis et la majorité d'entre eux souhaite intégrer une entreprise rapidement.

#### ➤ **Une alternative à la saturation du marché de l'emploi « salarié ».**

Le temps d'attente pour trouver un emploi s'allonge chaque année et se solde parfois par une sortie de filière après plusieurs périodes d'intérim. L'initiative personnelle et la création de sa propre activité deviennent alors des options valables et envisageables.

#### ➤ **L'entreprise : l'environnement naturel du bac pro.**

Pour un grand nombre de jeunes lycéens bac pro, le monde de l'entreprise n'est pas étranger : ils ont régulièrement des périodes de formation en entreprise et ils ont souvent un proche parent artisan.

#### ➤ **Des freins culturels et sociaux et des dispositifs de sensibilisation trop rares dans le secondaire.**

Les freins à l'entrepreneuriat sont énormes : les dispositifs de sensibilisation sont encore rares et pas suffisamment intégrés dans le parcours de formation. Les enseignants sont eux-mêmes peu ou pas formés. Finalement en France, l'entrepreneuriat des jeunes reste encore de l'ordre de l'utopie, particulièrement pour ceux issus d'un milieu socioprofessionnel modeste où l'on considère qu'être « patron » reste le privilège de quelques-uns.

---

## Annexes obligatoires à joindre :

- ANNEXE 1 : PUBLIC
  - ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION FINANCIÈRE
- 



### Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/>